



L'HISTOIRE DU CONGO BELGE VUE PAR LES COLONIAUX

6 – L'HISTOIRE DU CONGO BELGE VUE PAR UN HISTORIEN CONGOLAIS

L' "Histoire générale du Congo" par le Professeur Isidore Ndaywel è Ziem (Editions Duculot – Bruxelles), considérablement plus détaillée que toutes celles qui ont été publiées sous le régime belge, se distingue par une bibliographie riche d'un nombre inégalé de références et surtout par la prise en compte des traditions orales et des enseignements de l'ethnographie. Elle constituerait un "Michelet" ou un "Pirenne" de l'histoire de son pays si, à la sérénité et à l'esprit critique de l'historien ne se substituait, à propos de la période coloniale, un réquisitoire exalté mêlant victimisation des Africains, procès d'intention à charge des colonisateurs, contradictions et incohérences dans des accusations passionnées. Les quelque 250 pages, près du tiers de l'ouvrage, consacrées à ce sujet, sont disproportionnés par rapport à la brièveté de la domination belge, 75 ans, une vie d'homme, dans deux millénaires d'histoire bantoue.

Il n'y aurait rien de contraire à l'inévitable subjectivité dans laquelle sont entraînés tous les auteurs d'histoires nationales, ni de déshonorant, à ce que le bilan de la courte période coloniale belge soit tiré par les historiens congolais de la même façon que les nôtres l'ont fait pour la beaucoup plus longue occupation romaine. Nous reconnaissons volontiers que, quelles qu'aient pu être leurs motivations impériales, économiques, culturelles, évangéliques etc., les Romains et les Chrétiens de leur Empire, héritiers eux-mêmes des cultures grecques et orientales, ont édifié les structures de l'Europe actuelle sur des fondations celtiques, germaniques et gauloises. La rapidité avec laquelle les Congolais ont, à leur tour, assimilé les concepts de leurs propres colonisateurs serait tout à leur éloge s'ils acceptaient avoir reçu un legs similaire au lieu de s'en sentir humiliés.

C'est en effet sans renier leur passé que les Congolais d'aujourd'hui continuent de se référer aux valeurs de la civilisation occidentale dont ils se sont imprégnés à notre contact. Ils ont adopté, jusque dans leurs mouvements nationalistes et messianiques, les conceptions religieuses et morales des humanismes chrétien et laïc. Le français est devenu leur langue de culture et la francophonie leur espace culturel. Tous, aussi, reconnaissent leurs affinités avec la Belgique. Les idées mêmes de nation, de citoyenneté, de droits de l'homme etc. leur ont été rendues accessibles par l'enseignement des Belges et par l'ouverture au monde de la Terra Incognita centrafricaine réalisée par la colonisation. L'unification du Congo et la construction de la nation congolaise furent aussi accomplies par les coloniaux et par l'élite des Congolais formée à l'époque coloniale. L'indépendance politique en fut l'aboutissement, dès qu'elle fut clairement revendiquée à la Table Ronde de Bruxelles, sans aucune opposition de l'administration coloniale qui se borna à maintenir l'ordre jusqu'à ce qu'elle fut chassée par les mutineries et les rébellions qui suivirent la décolonisation.

La colonisation belge fut-elle vraiment prédatrice?

Le "boom" économique de la Belgique et la paupérisation simultanée du Congo, qui suivirent immédiatement l'indépendance, dans les années soixante, démentent l'assertion suivant laquelle la colonisation aurait été prédatrice. Les richesses du Congo n'étaient en effet nullement transférées en Belgique: elles demeuraient intégralement acquises ou retournées au Congo par le système financier et économique colonial belge qui reposait sur le principe de la séparation des budgets, des finances et des économies. Celui-ci n'autorisait pas, comme actuellement, la sortie de la valeur des biens et des services produits sur place et, lorsqu'ils étaient exportés, en exigeait le retour aux prix des marchés mondiaux. Ces ressources, jointes à celles fournies par la gestion du domaine public et par le régime fiscal, qui frappait surtout les entreprises et les Européens, finançaient un développement qui avait porté le Congo belge au niveau de prospérité des pays méditerranéens d'alors.

Pour la Belgique, l'investissement en hommes et en capitaux – dans le seul sens de la Belgique vers le Congo, sans retour autre que l'approvisionnement de son industrie en matières premières qu'elle aurait aussi bien pu acheter ailleurs à moindre coût – avait creusé un écart économique considérable par rapport aux pays, tels que les scandinaves, l'helvétique, le batave et les austro-germaniques, qui ne s'étaient jamais lancés dans la ruineuse aventure coloniale, ou s'étaient trouvés déçus depuis longtemps de ce mirage.



Les mobiles de l'entreprise congolaise, dans le chef de ses acteurs, furent loin d'être uniquement économiques et financiers, mais multiples, complexes et entrelacés: le goût de l'exotisme, du risque et de l'aventure pour beaucoup, les ambitions de carrière et de fortune pour certains, mais aussi le prosélytisme, l'altruisme, le désir de se libérer des contraintes de leur société etc. Au total, que d'illusions, qui les éloignaient des médiocrités! Dans le chef de la Belgique, on ne trouve que le désir de sortir Léopold II d'une entreprise qui le discréditait et de maintenir son rang parmi des "puissances" de l'époque.

Il faut donc bien mal les connaître pour donner à croire que les colonisateurs, peu importe qu'ils aient été chercheurs scientifiques, missionnaires, magistrats, fonctionnaires ou colons, ne pouvaient être animés que de mobiles sordides et mesquins. L'extraordinaire abondance des études qu'ils ont consacrées à une approche sympathique des cultures et des institutions indigènes et la prolifération, inimaginable de nos jours, des œuvres éducatives et humanitaires qu'ils ont créées ne peuvent s'expliquer par la seule volonté d'asservir le Congolais. Point n'était besoin de créer à cette seule fin plus de 25.000 établissements scolaires, dont trois universités, près de 300 hôpitaux et plus de 2.000 autres établissements médicaux. Quelques explorateurs, officiers et missionnaires avaient suffi pour établir cette servitude, que nous déplorons maintenant, mais qui se situait dans l'esprit du temps.

Une "Guerre de Trente Ans" belgo-congolaise?

Sachons raison garder! Si la pénétration du Congo ne fut pas toute entière pacifique, elle ne donna certainement pas lieu à une guerre entre Etats-nations comparable aux grands conflits européens. Il n'existait d'ailleurs ni nation ni état congolais avant le règne de Léopold II. Et les quelques combats, magnifiés par les histoires nationales respectives, qui eurent lieu ici et là dans la périphérie de la Cuvette congolaise, en dehors des campagnes menées contre les esclavagistes et les mahdistes, ne mirent en présence, chaque fois, si peu de combattants que l'histoire militaire des pays d'Europe les aurait assimilés à des accrochages ou des escarmouches. Ces affrontements furent beaucoup moins nombreux que les centaines de suzerainetés acceptées pacifiquement entre 1879 et 1885 par les chefs indigènes subjugués politiquement par Stanley et ses quelques adjoints belges, avant même que la création de l'Etat Indépendant du Congo et de sa force armée ne vienne lui donner force contraignante. Nos seigneuries et nos communes belges surent tout aussi habilement s'accommoder de suzerainetés française, germanique, espagnole, autrichienne et hollandaise, et en tirer même le plus grand profit.

Les "mains coupées"

L'auteur reprend à son compte une légende suivant laquelle le régime léopoldien aurait imposé l'amputation des mains à titre de châtement.

Il cite à l'appui de son propos, un texte de Jean Stengers, professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Bruxelles, mais vous omet la note qui le complète: "*Dans la réalité, ces mutilations furent causées par des soldats livrés à eux-mêmes. Ces mutilations, on le notera, n'étaient pas imposées à titre de châtement. La version populaire qui fit et fait encore des mains coupées le symbole du règne léopoldien a donc sur ce point dévié vers la légende*".

Une commission d'enquête dépêchée au Congo en 1904 avait déjà conclu dans le même sens, en excluant toute implication d'Européens dans cette ignominie d'origine probablement arabe: elle était encore pratiquée il y a peu dans la péninsule arabique.

Autres outrances

On retrouve de pareilles outrances passionnées et des procès d'intention à propos des motivations, présentées comme exclusivement égoïstes et financières, de Léopold II.



Au début de son entreprise, cependant, en 1876, lors de la Conférence Géographique de Bruxelles, le caoutchouc, qui deviendra vingt ans après la principale ressource de son Etat Indépendant du Congo, n'avait presque aucune valeur et le Roi-Souverain dut englober sa propre fortune dans son entreprise africaine avant que l'imprévisible invention du pneu d'auto ne vienne la valoriser. L'utilisation qu'il fit alors des revenus inespérés qu'il en tira, si elle est critiquable du point de vue des Congolais et des coloniaux, ne le fut point par rapport aux idées impériales de son temps et de son milieu, suivant lesquelles les colonies devaient, en contrepartie de la civilisation qu'elles sont censées recevoir par l'évangélisation, servir à l'enrichissement et à la grandeur des métropoles.

Léopold II pourvut donc à l'embellissement de la Belgique, par ses constructions laekenoises, spadoises et ostendaises, et surtout la réalisation de l'ensemble urbanistique Cinquantenaire/Tervuren et du Musée qui en constitue l'aboutissement, lequel abrite un trésor artistique et scientifique congolais qui aurait été, sinon, entièrement perdu, si l'on en juge par ce qu'il est advenu des collections laissées au Congo.

Sa résidence francilienne et sa villa sur la Côte d'Azur paraissent bien modestes face aux palais, bijoux, collections d'art ainsi qu'aux biens d'agrément et d'ostentation que s'offraient, à leur seul usage, les autres têtes couronnées d'Europe de son temps.

Certes, les coloniaux de l'époque désapprouvaient l'apparat des réalisations belges comparé à l'insuffisance des moyens laissés à leur disposition, mais il ne faut rien exagérer: les transferts nets vers la Belgique ne dépassèrent guère trois milliards de francs belges actuels (p. 336 de l'ouvrage) en une trentaine d'années, soit une centaine de millions par an, moins d'un millième des revenus de la métropole. On peut douter qu'ils aient suffi à financer tout l'apparat architectural et urbanistique de Léopold II, réalisé ou prévu par la Fondation Niederfullbach qu'il avait créée pour en achever l'accomplissement après son décès. Ces transferts disparurent avec la séparation des budgets et des finances instaurée à partir de 1908, et l'inversèrent même comme on l'a montré plus haut.

En contrepartie, le Congo bénéficia de transformations considérables, décrites comme suit par la commission d'enquête internationale de 1904, pourtant impitoyablement sévère à l'égard des abus de l'administration léopoldienne:

"Aujourd'hui, la sécurité règne dans cet immense territoire.... La traite a disparu, le cannibalisme, sévèrement réprimé, recule et se cache, les sacrifices humains deviennent rares. Des villes qui rappellent nos plus coquettes cités balnéaires égaient et animent les rives du grand fleuve et les deux têtes de ligne du chemin de fer du Bas-Congo, Matadi, où arrivent les bateaux de mer, et Léopoldville, le grand port fluvial avec les mouvements de ses chantiers, font penser à nos industrieuses cités européennes. Ces vicinaux du Mayumbe, ce chemin de fer des Cataractes, construit dans la région la plus accidentée, celui des Grands Lacs, tracé au cœur de la forêt équatoriale, ces quatre-vingts steamers qui sillonnent le Congo et ses affluents, ce service régulier de communications postales, cette ligne télégraphique qui atteint un développement de 1.500 kilomètres, ces hôpitaux établis dans les chefs-lieux, toutes ces choses nées d'hier donnent au voyageur l'impression qu'il parcourt, non cette Afrique centrale encore inconnue et barbare, mais un pays conquis depuis longtemps à la civilisation européenne. Et l'on se demande quel pouvoir magique ou quelle volonté puissante, secondée par d'héroïques efforts, a pu transformer ainsi en peu d'années la face de cette terre".

On trouve aussi dans cette citation un démenti à l'assertion du Professeur concernant l'absence de tout hôpital à la fin du règne de Léopold II (page 334). Dès qu'on débarquait à Matadi, on en trouvait déjà un: celui de la Compagnie du Chemin de Fer du Congo.

Les sévices infligés aux Noirs

Ceci dit, on doit souscrire entièrement aux constatations accablantes de cette commission concernant les sévices infligés aux Noirs.

Léopold II fut, en effet, à l'époque, le seul souverain à ordonner une enquête internationale sur les agissements de sa propre administration. Ainsi mandatés, ses envoyés firent fort bien leur travail, sans rien négliger, mais aussi sans verser dans les excès déclamatoires des Morel, Hochschild, Marchal, Massoz etc.. obnubilés par la masse des critiques dont chaque époque accable ses dirigeants. Les abus qu'ils dénoncent sont peut-être bien réels, comme le sont toutes les histoires scandaleuses et horribles colportées par les plumes journalistiques et littéraires d'aujourd'hui comme d'hier. Mais personne ne croit qu'elles représentent la norme dans notre société: on n'écrit rien sur les trains et les avions qui arrivent à l'heure, mais on déverse des torrents d'encre sur les déraillements et les "crash".



Les accusateurs de Léopold II perdent aussi de leur crédibilité en voulant faire croire que rien, absolument rien, n'était positif. On n'établit pas un bilan, on ne formule pas de jugement en ne mentionnant que le passif, et, pire, en le dramatisant.

Appropriation par l'Etat et par la Couronne des terres dites vacantes, régime des concessions territoriales, travail forcé tenant lieu d'impôt, confusion dans la personne des agents de l'Etat, fonctionnaires, capitas et sentinelles, des fonctions économiques et régaliennes, exactions de la soldatesque, tout cela est vrai, mais ces mêmes agissements seront répétés, sous d'autres appellations, après le départ, dans les années soixante, de l'administration de la Colonie qui y avait mis fin à partir de 1908.

Ils ne sont donc pas à mettre en rapport avec un régime – on les retrouve identiques, à la même époque, sur l'autre rive du Fleuve, en Afrique Equatoriale Française – mais avec des sentiments de mépris, de supériorité raciale ou ethnique, et des situations d'isolement, d'absence de contrôle et de sous-administration, où les cupidités, les mauvais instincts des plus médiocres peuvent se donner libre cours sans être bridés par une organisation encore en devenir.

Ils sont à mettre en rapport avec les circonstances historiques et l'esprit raciste et impérialiste du temps: à la même époque, les Allemands décimaient les Hereros et les Ngonis, les Américains exterminaient les derniers Indiens encore libres, les Français lançaient leurs tristement célèbres "colonnes" militaires en Afrique Occidentale et les Anglais détruisaient l'empire Ashanti après en avoir incendié la capitale. Rien d'aussi délibérément sanguinaire ne peut être reproché à Léopold II.

La position des coloniaux à l'égard des abus de l'administration léopoldienne a été bien décrite par le Docteur Jean Marie Habig, dans l'enseignement médico-social qu'il prodiguait en Belgique, dans les années d'après-guerre, aux partants pour le Congo, sous les auspices du Ministère des Colonies.

"Il n'y a qu'une collectivité de Blancs et nous sommes toujours responsables, aux yeux des Noirs des excès de l'époque héroïque.. Il y eut une époque du caoutchouc que nous n'avons pas connue car nous n'étions pas nés..... Les bons Blancs sont arrivés. Ils s'occupent maintenant du bien-être indigène. Et pourtant...distinguer entre deux périodes est un acte abstrait...." (Initiation à l'Afrique - 1948).

Mais, malgré cet inconscient culpabilisateur, notre esprit cartésien ne peut s'empêcher de revenir au concret et à l'arithmétique.

Quantifiés, les sévices infligés se trouvent ramenés à leur exacte proportion.

En page 340 et 341, sont cités des chiffres de la Commission d'Enquête de 1904 et d'un médecin européen qui établissent que le rendement moyen était de cinq kilos de caoutchouc par quinzaine et par récolteur (au Brésil, dans des conditions similaires, il était de 0,5 kg par homme/jour et en Afrique Equatoriale Française de 0,3.k/h/j.)

La statistique précise des quantités précises de caoutchouc exportées était fournie quelques pages plus haut: une moyenne de 3.363.208 kg par an, ce qui correspond à 129.354 kg par quinzaine, et à 25.871 récolteurs à temps plein.

Mais personne ne travaillait à temps plein: la législation léopoldienne imposait de répartir la tâche de façon à ce qu'un homme valide sur dix seulement dans un même village soit contraint à une prestation de quarante heures par semaine. Les chefs de village, astreints à fournir la quantité correspondante de caoutchouc, répartissaient donc la tâche en conséquence. Les 26.781 temps pleins devenaient ainsi quelques 300.000 temps partiels, disons 400.000 pour tenir compte des temps passés à atteindre les lieux de récolte et de collecte, ce qui, compte tenu des familles privées de leur homme, paraissait concerner une vaste population - celle de la forêt - dont les actifs ne travaillaient en réalité que quelques quinzaines par an. Nous sommes loin des millions de sacrifiés!

De nouveau, déplorons les souffrances infligées à ces hommes, mais n'exagérons pas: ces hommes adultes valides ne travaillaient que fort peu, en comparaison des prolétaires belges, dont la durée du travail n'était pas ainsi limitée. Replaçons-nous dans le temps: en Europe, à l'époque, l'extraction du charbon exposait aussi beaucoup trop de mineurs, enfants compris, contraints par la misère, à au moins autant de souffrances, et à bien plus de risques de maladie et d'accident.



Un génocide ?

En page 344, l'auteur évalue à 13 millions, le nombre de vies humaines détruites sous Léopold II. L'origine de ce chiffre se trouve dans des estimations de la population de la Terra Incognita pré-coloniale, incohérentes au point qu'elles s'éparpillent, au nombre d'une trentaine, entre 11 et 50 millions d'habitants (Massoz – Le Congo de Léopold II – édition à compte d'auteur – Bruxelles).

Une telle surabondance d'estimations aussi divergentes ne prouve que l'ignorance dans laquelle on se trouvait de la réalité. On ne peut donc que supposer qu'il y eut effectivement un dépeuplement, non chiffrable, qui aurait été, comme dans bien d'autres parties du Monde, la conséquence des maladies et des épidémies provoquées par le désenclavement du pays.

De nouveau, l'opinion du Prof. Jean Stengers (Congo - Mythes et réalités - page 190) mérite d'être citée:

"On a parfois cru pouvoir trouver la cause principale de cette dépopulation dans les abus dont les populations indigènes furent victimes à l'époque de Léopold II. C'est là une vue polémique parfaitement absurde. A l'origine de la dépopulation se trouve avant tout la mortalité causée par différentes maladies, le plus souvent épidémiques, dont les ravages furent effroyables. La variole, et plus encore la maladie du sommeil, furent les fléaux les plus épouvantables. Certaines régions furent littéralement vidées par la maladie du sommeil. Dans cette extension tragique des maladies, la responsabilité incombe incontestablement aux colonisateurs européens: en créant des courants de circulation, ils ont fait circuler et, en fait, le plus souvent, apporté les maladies, mais c'est le type de responsabilité sans faute: nulle part dans le monde, pratiquement, on n'a pu ouvrir des pays neufs, isolés, aux contacts extérieurs, sans provoquer de telles catastrophes démographiques. La place du Congo dans le tableau général de ces catastrophes, qui s'échelonnent du XVIe au XXe siècle est, si l'on voit bien les choses, une place plutôt moyenne. Le Congo, parmi les pays d'Afrique, est un de ceux qui ont sans doute le plus souffert. Mais l'Afrique, elle-même, dans son ensemble, a beaucoup moins souffert que le continent américain ou que l'Océanie où l'Européen, sans qu'il le veuille ou même sans qu'il le sache a, lorsqu'il est arrivé, prononcé pratiquement le verdict de mort de populations entières".

A ces considérations, on doit ajouter qu'au Congo, la pénétration belge ne peut être mise seule en cause: au départ de l'Océan Indien, les chasseurs d'esclaves arabisés étaient parvenus, lorsque Léopold II arrête leur progression, jusqu'à la ligne presque médiane Lomamai/Sankuru, et les Pombeiros (métis angolais) jusqu'à ce même Sankuru au départ de l'Océan Atlantique. Au fléau des maladies contagieuses, ils ont ajouté les ravages provoqués par la chasse aux esclaves: prélèvement massif des individus les plus robustes, fuite des autres, dénatalité. Enfin, ne négligeons pas l'importance des massacres interethniques, dont nous avons vu la résurgence depuis l'Indépendance (1,7 million de tués, presque tous civils, en deux ans depuis août 1998 selon l'International Rescue Committee – Bilan du Monde 2000 – "Le Monde" - 2,5 millions en deux ou trois ans suivant une estimation plus récente - "LE SOIR" 23 juin 2001, sans compter les carnages antérieurs).

Enfin, l'Afrique noire se trouvait probablement déjà, avant Léopold II, dans une période de déclin démographique provoquée par les traites atlantique et arabe qui avaient enlevé au continent une vingtaine de millions de ses habitants. L'apparition, après la reprise du Congo par la Belgique d'une génération qui n'avait pas connu ces fléaux et bénéficia, au contraire, des investissements sanitaires de la Colonie, amorça, lorsqu'elle parvint à l'âge adulte, dans les années vingt/trente, l'accroissement qui s'est poursuivi jusqu'à la fin du régime de Mobutu.

Les corvées

En page 338 et 339, l'auteur se brouille de nouveau avec les chiffres en traitant des corvées.

Si, des 7.000 travailleurs cités pour les premières années de la construction du chemin de fer Matadi-Léopoldville, seulement 1.500 furent rapatriés, n'est-ce pas parce que la majorité des autres restèrent au service de la Compagnie?

On dispose de chiffre plus convaincants: la mortalité, s'échelonna entre 8,80 % en 1892, chiffre en effet considérable, mais qui fut rapidement réduit pour ne représenter plus que 0,75 % de l'effectif en 1897 (René J. Cornet – La bataille du rail – Editions J. Cuyvers – Bruxelles – page 370). Dix-huit cents reposaient dans les cimetières qui s'échelonnaient le long du rail. Aucun ne fut retrouvé sous les traverses lorsque le rail fut démonté dans les années 1930, ce qui démentit



la légende suivant laquelle un mort avait été enseveli sous chacune d'elles. Cette calomnie illustre bien les dramatisations de l'époque.

On ne trouve pas dans l'ouvrage du professeur congolais de chiffres précis concernant la mortalité causée par la construction du réseau routier. Il est cependant facile de calculer qu'à raison de 1.000 hommes/jour/km (la norme d'un mètre par jour et par travailleur bien connue de tous ceux qui furent appelés à diriger ces travaux), l'établissement du réseau routier de 150.000 km que la Colonie a laissé à la République, n'a dû occuper en permanence, sur tout le territoire, pendant 75 ans, que moins de 5.000 hommes en «équivalent temps plein», en général les villageois astreints à élargir et à aménager la piste qui reliait leur village aux villages voisins. Dans ces conditions, la mortalité dut être à peu près nulle.

Pour le portage, l'auteur pêche par sous-estimation: s'il ne fallait (page 338) que 700 kg de chickwangué tous les 12 jours pour nourrir les 3.000 agents de Léopoldville, leur consommation n'aurait-elle été que de 19 grammes par homme et par jour?

On dispose de chiffres plus sérieux: vers 1890, près de 30.000 personnes transportant des charges de 25 à 35 kg (exceptionnellement 40) en étapes de 25 km étaient occupées au portage entre le Bas et le Haut Congo, tant pour l'alimentation de Léopoldville que pour le commerce extérieur du Congo (Le Rail au Congo Belge – 1890-1920 – Editions Blanchart – Bruxelles – page 58).

A la même époque, en Europe, les soldats accomplissaient des étapes journalières de 40 km avec 30 kg sur le dos. Le portage privait cependant de leur famille dix fois plus d'hommes que n'en nécessitera la construction du chemin de fer, quelques années plus tard.

Le portage, héritage d'une situation pré-coloniale, fut ainsi probablement, avec les épidémies, le plus lourd tribut que la population du Congo dut payer pour s'ouvrir au monde. La construction des voies de communication y mit pratiquement fin.

Un bilan

Qu'il y ait eu ou non l'épisode colonial, épidémies, portage, construction de routes et de chemins de fer auraient été le prix à payer par les Congolais pour sortir de leur isolement et accéder à une inéluctable modernité. En Europe, il fut probablement beaucoup plus important, au cours des vingt siècles de son histoire connue, pour parvenir au stade d'évolution qui fut atteint au Congo en moins de cent ans.

L'inexactitude vire à l'extravagance lorsque, en page 653, on trouve une revendication réclamant à la Belgique 500.000 milliards de dollars américains à titre de dommages de guerre. Le P.I.B. de la Belgique s'élevant à 265 milliards de dollars, il faudrait qu'elle consacre au Congo la totalité de ses ressources et renonce à nourrir sa propre population pendant près de deux millénaires.

L'auteur appelle, il est vrai, la Belgique à placer en regard ses réalisations positives.

Quel est donc l'héritage que le colonisateur légua au Congo le 30 juin 1960?

Répétons qu'il nous est impossible d'aligner tous les chiffres de nos investissements matériels, financiers, humains et moraux. Nous ne les avons jamais mesurés. Citons cependant 20.000 établissements scolaires de tous niveaux, 3 universités (2 en activité, 1 en formation), près de 300 hôpitaux et de 2.000 autres formations médicales, 165.000 km de voies de communication terrestres et 3 aéroports internationaux, ainsi que trois grandes centrales hydroélectriques satisfaisant aux besoins des grands centres urbains et de l'industrie lourde..

Il avait fallu à la Belgique des siècles pour se constituer à elle-même une infrastructure comparable, qui fut tissée là-bas, par les colons, endéans la durée d'une vie d'homme.

De l'infrastructure éducative de base créée par les Belges sortirent dans les années qui suivirent l'indépendance beaucoup plus d'universitaires que dans les pays qui avaient opté pour des systèmes plus élitistes. Les artistes, les

musiciens et les écrivains congolais, issus du terreau éducatif légué par les Belges surent allier la modernité au substrat bantou avec une originalité qui tranche avec les apports des autres nations noires.

Les famines et les disettes périodiques, ainsi que les grandes épidémies et endémies - lèpre, malaria, trypanosomiase, variole, poliomyélite, tuberculose - avaient été éradiquées ou étaient contenues. L'espérance de vie était incomparablement plus longue que celle d'aujourd'hui, limitée dans l'Afrique noire décolonisée à une quarantaine d'années, et dans certaines régions à moins d'une trentaine. La survie des collectivités dépend maintenant, non plus de l'hygiène et de la médecine publiques, quasi disparues, mais de la natalité, devenue ainsi explosive pour compenser une mortalité infantine devenue effrayante. Jadis, la démographie se maintenait d'elle-même en rapport raisonnable avec les ressources comme dans toute collectivité en équilibre avec son milieu.

Auto-subsistante, la Colonie ne devait mendier aucune aide, même pas de la métropole belge, ses ressources propres suffisant à financer sa gestion et son développement. Les Congolais y bénéficiaient de revenus vingt fois plus élevés qu'aujourd'hui, d'une monnaie stable, et d'échanges extérieurs équilibrés, les exportations suffisant à payer les importations.

Une administration et une justice gratuites étaient accessibles sans frais à tous les Congolais. Ils ne devaient payer ni les juges ni les fonctionnaires. Les collectivités locales s'administraient elles-mêmes par les soins d'élus et des pouvoirs coutumiers émanant des administrés.

Les Congolais étaient, en effet, loin d'être les victimes d'un régime répressif: la plupart des infractions, lorsqu'elles étaient commises par des Congolais, relevaient, non pas du droit européen imposé par les Belges, mais des anciennes coutumes maintenues en vigueur après avoir été dépouillées de leurs aspects inhumains. Des travaux d'intérêt général et éducatif imposés aux détenus, l'assignation à résidence dans le village d'origine ou dans un centre de relégation ouvert remplaçaient le plus souvent l'enfermement, bien avant que la Belgique ne mette en œuvre pour elle-même ces alternatives au régime carcéral.

Les Africains bénéficiaient aussi de possibilités de circulation - réglementées, il est vrai, par le souci d'éviter l'extension, actuellement démentielle, des villes et de leurs immenses favellas - mais dont les performances peuvent être mesurées par quelques chiffres: autant de trains de voyageurs et de marchandises circulaient en un jour que maintenant en un mois, le trafic fluvial du transporteur officiel était vingt fois plus important qu'actuellement, et le réseau routier, devenu maintenant inexistant ou délabré, s'étendait sur près de 150.000 km, le ferroviaire sur plus de 5.000 et le navigable sur 16.000.

L'écart des revenus entre les deux communautés, important il est vrai, se résorbait rapidement. Le fossé s'est de nouveau considérablement creusé après l'indépendance, les fonctionnaires internationaux et les techniciens étrangers bénéficiant de rémunérations incomparablement plus élevées que les Belges, dont on exigeait cependant des niveaux de formation, de qualification et d'efficacité beaucoup plus élevés qu'en Europe. Un sur dix, par exemple, des candidats à l'admission à l'Université Coloniale parvenait à la fin des études d'administrateur territorial.

Chacune des communautés, la blanche et la noire, appliquait aux siens ses propres règles civiles, et les sentences des juges congolais comme celles des belges, étaient suivies des mêmes effets par les soins de l'administration coloniale. Le "paternalisme" des "oncles" belges régnait partout, rendant inconcevables les guerres civiles et les massacres auxquels nous assistons, maintenant impuissants, depuis plus de quarante ans.

Mais l'ordre colonial maintint trop longtemps en place des institutions coutumières obsolètes, telles que l'usage de châtiments corporels et le recours au travail forcé, même si leur application n'était plus devenue que marginale. Il n'eut que quelques décennies pour combler le fossé que des millénaires d'évolutions séparées avaient creusé entre ses composantes et pour intégrer les évolués dans une société plus égalitaire. Acculé ainsi à un inévitable paternalisme générateur de discriminations, il produisit lui-même les conditions de sa destruction en suscitant les revendications d'indépendance, légitimes mais trop précipitées, d'un peuple qui avait été unifié, équipé et instruit par lui.